



**Abortion Rights  
Coalition of Canada**

**Coalition pour le droit à  
l'avortement au Canada**

CP 2663, Station Main, Vancouver, C.-B., V6B 3W3 • info@arcc-cdac.ca • www.arcc-cdac.ca

---

## ***Prise de Position N° 19***

### **Tout sur votre avortement**

Ce document présente le déroulement d'un avortement précoce (avant la 12<sup>e</sup> semaine). Les détails peuvent varier en fonction des cliniques.

#### ***Prendre rendez-vous***

Dès votre premier coup de fil pour prendre rendez-vous pour un avortement, vous serez traitée avec respect et dignité. Vous devriez appeler vous-même pour que le personnel de la clinique puisse vous demander des renseignements pertinents pour pouvoir décider du meilleur traitement pour vous. Un rendez-vous peut vous être donné pour le lendemain ou plusieurs semaines plus tard, selon l'état d'avancement de votre grossesse et la clinique (votre endroit de résidence, par exemple, peut faire une différence dans le temps d'attente).

#### ***Le jour du rendez-vous***

À votre arrivée à la clinique, vous serez accueillie de façon amicale et détendue. Les lieux sont habituellement plus confortables que dans un hôpital. À votre admission, on vous demandera de lire et de remplir des formulaires concernant vos renseignements personnels, vos antécédents médicaux et votre consentement. Vous aurez un entretien avec le conseiller ou la conseillère de la clinique. Cette rencontre s'appelle *Consentement éclairé*, ce qui signifie que vous donnez au médecin la permission d'effectuer l'intervention et que l'avortement est *votre* décision. Il ne s'agit pas d'un entretien visant à vous aider à prendre une décision. Vous devriez prendre la décision avant de vous rendre à la clinique. Vous aurez aussi l'occasion d'exprimer vos inquiétudes et de poser des questions à propos de l'intervention. La discussion portera également sur la contraception dans l'avenir.

Ensuite, vous subirez quelques examens préopératoires pouvant comprendre un examen pour déterminer le facteur Rh, un test d'hémoglobine, une prise de pression artérielle, une prise de température et un test de MTS, entre autres. Vous subirez aussi une échographie pour déterminer l'état d'avancement de votre grossesse. Pour l'échographie et l'avortement, vous revêtirez une blouse d'hôpital et vous déshabillerez à partir de la taille jusqu'en bas.

Vous serez alors prête à subir l'avortement. Il se peut que le médecin vous examine avant l'intervention. Le but de l'avortement est d'enlever de l'utérus tout tissu lié à la grossesse. Le

médecin utilisera un spéculum (même instrument que pour le test PAP) pour séparer délicatement les parois vaginales afin de voir le col de l'utérus. Ensuite, il nettoiera le col et le gèlera avec un anesthésique local. Il ouvrira doucement le canal cervical au moyen de dilateurs en métal; la taille de ces dilateurs augmente en fonction de l'avancement de la grossesse. Une fois la dilatation souhaitée atteinte, le médecin introduira un tube creux dans l'utérus. Ce tube est relié à une pompe qui aspirera le contenu de l'utérus. Ensuite, une curette sera utilisée sur la paroi utérine pour garantir que tout le placenta a été enlevé. Le tube d'aspiration sera utilisé encore une fois pour enlever le reste du tissu. L'intervention dure en général de huit à dix minutes. Nombre de femmes ont comparé la sensation éprouvée durant l'avortement aux crampes menstruelles. Des anti-douleurs, des calmants ou de l'oxyde de diazote (gaz hilarant) peuvent être employés pour soulager les sensations de crampe.

Après l'intervention, on vous demandera de rester dans la zone de récupération sous la supervision d'une infirmière. En général, la plupart des patientes restent entre trente et quarante minutes et on leur donne habituellement du jus de fruits et des craquelins. L'infirmière passera en revue avec vous les instructions concernant les soins postopératoires et parlera aussi de contraception.

### ***Après l'avortement***

Deux semaines après l'avortement, vous devrez vous faire examiner par votre médecin de famille ou à la clinique de santé sexuelle locale pour vous assurer qu'il n'y a pas de problèmes tels qu'un avortement incomplet ou une infection.